

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <b>3 juillet 2019</b>	Dossier complet le : <b>09 juillet 2019</b>	N° d'enregistrement : <b>F.974.12.P.00251</b>
<b>1. Intitulé du projet</b>		
Aménagement de l'extension du Parc des Palmiers		
<b>2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s)</b>		
<b>2.1 Personne physique</b>		
Nom	Prénom	
<b>2.2 Personne morale</b>		
Dénomination ou raison sociale	Mairie du TAMPON	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Mr André THIEN AH KOON, Maire du TAMPON	
RCS / SIRET	<b>2 1 9 7 4 0 2 2 3 0 0 0 1 9</b>	Forme juridique Collectivité territoriale
<b>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</b>		
<b>3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet</b>		
<b>N° de catégorie et sous-catégorie</b>	<b>Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</b>	
41; aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs a) de 50 unités et plus	Le projet accueillera 145 places de parking ouvertes au public dont 8 places PMR.	
<b>4. Caractéristiques générales du projet</b>		
<b>Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>		
<b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>		
Le projet consiste à l'aménagement de l'extension du parc des palmiers sur une surface de 11 ha 34. Le but de l'opération est de finaliser la dernière tranche d'aménagement du Parc des palmiers (tranche 2) Le projet prévoit:		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La création de l'entrée principale du Parc des Palmiers depuis la rue Charles Beaudelaire;</li> <li>- La création d'une esplanade/belvédère qui donne une vue sur la parc;</li> <li>- La création d'une zone de parking (145 places) partie haute dont 8 places PMR avec 18 places vélos et 8 places motos;</li> <li>- Un aménagement paysager, consacré à la plantation de palmiers et autres aménagements;</li> <li>- Un cheminement principal de 3.50 m de large en matériaux naturels,</li> <li>- Une noue paysagère en enrochement sur 5.00 m de large.</li> </ul>		

## 4.2 Objectifs du projet

L'opération de création du Parc des Palmiers de Dassy constitue un élément substantiel de la politique de développement et d'aménagement du territoire communal. La partie déjà aménagée et ouverte au public depuis 2002 est devenue un véritable poumon vert de la Commune du Tampon, lieu de promenade et de découverte des palmiers privilégié et apprécié des tamponnais et plus largement des réunionnais.

Son potentiel touristique, pédagogique et économique est incontestable, c'est pourquoi l'ambition de la Collectivité est d'en faire un équipement écotouristique structurant d'envergure régionale et internationale. Le projet d'extension du Parc actuel vise à le dimensionner à la bonne échelle pour pouvoir accueillir une des plus importantes collections mondiales de palmiers et de développer des supports pédagogiques et de sensibilisation à la conservation de la biodiversité adaptés aux différents publics visés.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux:

Implantation de l'aménagement selon les pentes et les dénivelés du terrain existant

Phase de terrassement léger car les aménagements paysagers se feront en respectant la topographie du terrain existant.

Aménagement paysager d'un parc constitué:

- Création d'une entrée principale avec perperstive et d'un point de vue sur le parc
- Création d'une esplanade belvédère agrémentée de bassins
- Création de muret en moellons et gabions permettant d'absorber les différences de niveaux
- Création d'une noue paysagère avec enrochements naturels
- Création d'un parking de 145 places en partie haute (côté rue Charles Beaudelaire).
- Création de bassin de décantation lors de fortes précipitations
- Création de fosses de plantation pour les palmiers
- Aménagement des vallonnements en engazonnement
- Création d'allées de circulation piétonnes en matériaux naturels, bordures en moellons, et caniveaux en moellons pour faciliter le passage de l'eau de ruissellement.
- Création de deux toilettes avec accès PMR.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Suite aux éléments d'expertise transmis par le Docteur John DRANSFEILD, la collectivité s'engage à mettre en oeuvre les mesures compensatoires de façon à surveiller la coupe des infrutescences et inflorescence des palmiers afin d'éviter tout risque de propagation dans le milieu naturel.

Dans le but d'éviter toute hybridation, la collectivité s'engage à respecter les distance de plantation des espèces communes susceptibles d'hybrider entre elles.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Il est soumis à l'élaboration d'un permis d'aménager. Le bassin versant du projet est d'environ 10 ha; Le projet est également soumis à l'élaboration d'un dossier de déclaration loi sur l'eau.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des terrains à aménager, décomposé comme suit:	110345 m <sup>2</sup>
Surface de chaussée en béton poreux	2450 m <sup>2</sup>
Surface des stationnements en dalle alvéolaire caillebotis en grave	2100 m <sup>2</sup>
Surface des espaces piétons esplanade belvédère en béton poreux	1800 m <sup>2</sup>
Surface des espaces piétons en matériaux naturels scories	5638 m <sup>2</sup>
Nombre de palmiers plantés	4050 unités
Noûe paysagère en enrochement naturel du site 150 m3	3850 m <sup>2</sup>
Engazonnement	94507m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue Charles BEAUDELAIRE

Parcelles cadastrales suivantes:

BO 0424 68 403 m<sup>2</sup>.

BO 0425 9 735 m<sup>2</sup>.

BO 0362 20 725 m<sup>2</sup>

BP 0320 11 482 m<sup>2</sup>.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 55° 29' 51" E Lat. 21° 15' 01" S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c) d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement.

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

A la fin des années 1990, la ville du TAMPON décide d'aménager le parc des palmier à Dassy avec l'ambition de devenir une des plus importantes collections de palmiers du monde.

La création de ce parc a été développée sur un surface de 7.5 ha. Inauguré depuis 2002, cet aménagement constitue l'un des éléments substantiels de la politique de développement et de conservation de la biodiversité sur le territoire communal.

L'objectif est de finaliser ce projet structurant afin de développer l'aspect touristique et de conforter l'aspect scientifique de conservation des palmiers de plus de 1250 espèces.

<sup>1</sup> Pour l'oultre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PPRN combiné inondation et mouvement de terrain approuvé par arrêté préfectoral le 20 octobre 2017 N°2146.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p><b>Oui</b></p>	<p><b>Non</b></p>	<p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles.**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**  
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages ? ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement est traversé par un talweg classé en zone rouge aléa fort au PPRN, les travaux n'impacteront pas l'écoulement des eaux de ruissellement. Ce talweg sera maintenu et intégré au projet via une noue paysagère.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf Note jointe au présent formulaire: en annexe  
Expertise réalisée par le Docteur John DRANSFEILD

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

Etant donné les conclusions de l'expertise du Docteur John DRANSFEILD, expert de renommée mondiale sur la famille des palmacées, et le retour d'expérience positif et neutre en terme d'impact depuis la création du parc des palmier en 2002, la collectivité estime qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire pour ce projet d'extension du jardin de palmiers.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet au, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Expertise du Docteur John DRANSFEILD

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à TAMBOU

le 14 juin 2019

Signature

